

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 JUIN 2014

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 20 Juin, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : FERRARIS Pierre, ALBANESE Dorothee (Pouvoir à LAURENT Jérôme). Absents : Néant. Secrétaire de séance : CHARPIGNY Mathilde) a pris les décisions suivantes :

ELECTIONS SENATORIALES : ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ETABLISSEMENT DE LA LISTE DES ELECTEURS SENATORIAUX

- a procédé à l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

- Délégués titulaires : M. GEROLT Didier, Mme LANGERON Danielle, M. DONGUY Roger, Mme TRONTIN Jacqueline, M. LAURENT Jérôme
- Délégués suppléants : Mme CHARPIGNY Mathilde, M. COLIN Alain, Mme GALLAND Ginette

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

- PROPOSITION DU NOUVEL EMPLOI DU TEMPS DES ATSEM (PERSONNEL COMMUNAL) A L'ECOLE A COMPTER DE SEPTEMBRE 2014 (ECOLE LE MERCREDI MATIN)

- a pris connaissance de la proposition du nouvel emploi du temps des ATSEM à compter de septembre 2014 et a donné un accord de principe, sous réserve d'ajustements en raison de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

- PROPOSITION DE FONCTIONNEMENT DES TEMPS D'ACTIVITES PERI-EDUCATIFS (TAP) A COMPTER DE SEPTEMBRE 2014 (Assurés par G. RENOUD / R. BOURGEOIS / C. MOINE + intervenants extérieurs)

- a décidé de surseoir à statuer jusqu'à la prochaine réunion du conseil municipal.

SYDESL : DELIBERATION CONFIRMANT LA DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE PAR LE GARAGE MOSSU POUR UN COUT DE 5820 € HT (COUT A LA CHARGE DU DEMANDEUR)

- a confirmé, à l'unanimité, la demande de raccordement au réseau électrique formulée par la SCI MOSSU au lieudit « Rue de la Chagne »

- précise que le demandeur s'engage à prendre en charge le coût intégral des travaux d'un montant d'environ 5820 € HT.

PROJET D'ACQUISITION D'UN VEHICULE D'OCCASION EN REMPLACEMENT DE L'ACTUEL PEUGEOT BOXER : ETUDE DE DEVIS AVEC REPRISE DE L'ANCIEN VEHICULE

- a décidé de surseoir à statuer jusqu'à la prochaine réunion du conseil municipal dans l'attente de précisions complémentaires.

MISE A JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE : CLASSEMENT DES VOIES DESTINEES A L'ACCES AU FUTUR EHPAD ET AU LOTISSEMENT SENIOR SEMCODA

- a décidé à l'unanimité le classement des voies communales suivantes :

- Rue de l'Ancienne Gare (amorce RD 12) – 95 mètres - afin de desservir le lotissement Sénior SEMCODA
- Rue du Champ Bressan (amorce Avenue de la Gare) – 156 mètres – afin de desservir le futur EHPAD
- Impasse du Magnolia (amorce Rue du Champ Bressan) – 60 mètres – afin de desservir le futur EHPAD

- dit que le tableau de classement sera mis jour conformément à cette décision.

CREATION D'UN POSTE D'ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE POUR M. Guillaume RENOUD (suite à réussite au concours) ET SUPPRESSION DE L'ANCIEN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION 2^{ème} CLASSE

- a décidé, à l'unanimité, de créer à compter du 01.08.2014 un poste d'animateur territorial principal de 2^{ème} classe

- a décidé, à l'unanimité, de supprimer à la même date le poste d'adjoint d'animation territorial de 2^{ème} classe.

GARDERIE PERISCOLAIRE : RENOUELLEMENT DU CONTRAT DE Mme Nadia KHAMARI A COMPTER DE SEPTEMBRE 2014

- a décidé à l'unanimité de recruter Mme KHAMARI Nadia – « Villaroux » 71470 ROMENAY – en qualité d'adjoint technique de 2^{ème} classe non titulaire, à raison de 20H40 minutes hebdomadaires, par le biais d'un CDD à compter du 02.09.2014 jusqu'au 03.07.2015 inclus afin d'exercer les fonctions de surveillante périscolaire au sein de la garderie périscolaire ainsi que l'entretien des locaux.

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE (SUR LE CONCEPT DE « VOISINS VIGILANTS ») AVEC LES SERVICES DE LA PREFECTURE ET DE LA GENDARMERIE : SIGNATURE PROTOCOLE, REFERENTS, REUNION PUBLIQUE...

- autorise, par 17 voix pour et 1 abstention, M. le Maire à signer le protocole de participation citoyenne avec le Préfet de Saône-et-Loire et le commandant de groupement de gendarmerie de Saône-et-Loire et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en place et à l'application dudit dispositif de participation citoyenne dans la commune de Roménay.

OFFICE NATIONALE DES FORETS (ONF) : RAPPELS REGLEMENTAIRES, PROPOSITION DE GESTION DES BOIS COMMUNAUX, CHOIX DU MODE DE CESSION(VENTE), ETUDE DE DEVIS

- a décidé, à l'unanimité, de demander à faire bénéficier du régime forestier plusieurs parcelles communales forestières en vue d'une gestion forestière durable.
- a pris connaissance des devis de l'ONF pour l'aménagement d'information d'accueil en forêt et la mise en valeur du verger conservatoire
- a validé à l'unanimité le devis de l'ONF pour l'aménagement de 3 panneaux d'information d'accueil en forêt pour un montant de 1675.80 € HT soit 2010.96 € TTC.
- a décidé de surseoir à statuer sur le devis de l'ONF relatif à la mise en valeur du verger conservatoire.

DEVIS POUR L'ACQUISITION DE CONTAINERS A ORDURES MENAGERES

- a validé à l'unanimité le tarif proposé par Plastic Omnium Systèmes Urbains (tarif spécial « Communes adhérentes au SIVOM du Louhannais») et a décidé de commander 6 containers à ordures ménagères de 500 litres chacun pour un montant de 1731.60 € TTC.

MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES JEAN DENISET ET DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

- a décidé à l'unanimité de modifier les modalités de location de la salle des fêtes Jean Deniset et de la salle socio-culturelle à compter du 01 août 2014.
- précise qu'un état des lieux sera effectué avant et après chaque repas des particuliers et chaque manifestation des associations aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.

ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION COMMUNALE 2014 A L'ASSOCIATION SOL DE BRESSE MUSIC : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 22.05.2014 (MENTIONNANT LE NOM DE L'ANCIENNE ASSOCIATION « HARMONIE MUNICIPALE »)

- a décidé à l'unanimité d'allouer à l'association Sol de Bresse Music une subvention d'un montant de 3300 € au titre de l'année 2014 (et d'annuler la subvention précédemment allouée à l'Harmonie Municipale suite à dissolution de ladite association).

AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par M. Denis DELORE pour la construction d'un préau de 25 m² sur sa propriété située au lieudit « Bicheniche – 769, Route de Bicheniche ».
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par le SIVOM du Louhannais pour l'installation d'un bungalow à la déchetterie au lieudit « Champ Darnay ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. BLANC Gilbert pour la construction d'une piscine enterrée sur sa propriété située « Le Grand Biolay – 791, La Grande Charrière » (accordée le 17.06.2014).
- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par le SYDESL pour la mise en place d'un poste de transformation 100kva au lieudit « Corcelles ».
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par M. et Mme CUDICIO Robert pour leur propriété située au lieudit « Le Petit Colombier » (superficie : 3620 m²).
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me Paul GAUD pour la propriété des Consorts BERTRAND située au lieudit « Daissiat » (superficie : 2961 m²).

A PRIS CONNAISSANCE :

- du compte-rendu annuel d'activités de la concession 2013 de GRDF
- du diagnostic partagé du Groupe La Poste (suite rendez-vous en mairie le 10.06.2014)

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

**LE MAIRE,
Didier GEROLT.**

